



Ville d'Ath
Val de Dendre

Programme Stratégique et Transversal

Ath 2019 - 2024



Plan Stratégique et Transversal

2019-2024

**Le PST sera la feuille de route ambitieuse de la
Majorité politique athoise et de son
Administration.**

**Main dans la main et en parfaite collaboration,
les prochaines années seront chargées
d'objectifs à atteindre et de défis à relever.**

**« Seul, on va plus vite. Ensemble on va plus loin. »
proverbe africain**

1^{ère} partie

PST : Volet interne

Objectif stratégique

1. Une Administration en phase avec le développement durable

Objectifs opérationnels

1.1 Accentuer l'option paperless

Action 1. Réduire progressivement le nombre d'imprimantes individuelles appelées "à mourir de leur belle mort" et concentration des copies sur les gros copieurs décentralisés

Action 2. Favoriser le recto/verso dans les impressions

1.2 Privilégier le commerce équitable dans les achats courants de l'administration

Action 1. Acheter des produits issus de lignes de production respectueuses des droits humains et de l'environnement

1.3 Favoriser l'eco-exemplarité de l'Administration

Action 1. Création d'une eco-team

Action 2. Utiliser le compostage des déchets au sein de l'Administration et des écoles

Action 3. Veiller à ce que chacun participe au tri sélectif des déchets

Action 4. Lors de réunions/manifestations, éviter les dosettes individuelles et privilégier les contenants en vrac

Action 5. Intégrer au sein de l'intranet communal, l'échange de bonnes pratiques entre collègues

Action 6. Réduire les impressions couleurs

1.4. Être une Administration soucieuse des économies d'énergie

Action 1. Mettre en place une comptabilité énergétique performante par bâtiment communal

Action 2. Optimiser le fonctionnement/l'entretien des bureaux/les heures de service afin de réduire les consommations énergétiques

1.5 Être une Administration centrée « mobilité douce »

Action 1. Implanter des parkings vélos sécurisés pour le personnel communal et les visiteurs

Action 2. Etudier la faisabilité de tout remplacement de véhicule dans une optique de véhicule électrique

2. Une Administration qui privilégie l'innovation publique

2.1 Construire un collectif empreint d'humanité

Action 1. Rappeler dans chaque comportement individuel et collectif l'attachement permanent aux valeurs de l'administration portées par son personnel :

- Respect et considération
- Communication
- Cohérence
- Esprit d'équipe

Action 2. Être attentif au risque de burn out en privilégiant les formations à s'organiser, à prioriser les tâches et à détecter les signes avant-coureurs et désignation d'une personne relais en interne ou en externe

Action 3. Respecter le bien-être au travail en étant à l'écoute des partenaires sociaux et en organisant une enquête sur la charge psycho-sociale par un organisme indépendant (SPMT ARISTA)

Action 4. Maximiser les ressources internes et externes pour encadrer les risques du travail en encourageant les travailleurs et en protégeant tant les collaborateurs que l'institution locale

Action 5. Renforcer le socle d'une culture commune par le biais d'initiatives porteuses de collectif (espaces café, barbecues, team building, fêtes du personnel, fête des médaillés)

Action 6. Provoquer l'écoute de tous - ressource souvent insoupçonnée - en suscitant une concertation proactive régulière sur les dossiers intéressant l'organisation du travail et assurer un réel feed-back top-bottom adapté des réunions de staff (indépendamment du niveau hiérarchique)

Action 7. Créer par modification statutaire un compteur de carrière permettant de "stocker" HS, congés de vacances et autres et d'aménager sa carrière au moment jugé nécessaire par l'agent

Action 8. Organiser la sécurisation des CAC1 et CAC2 (alarmes, exercices d'évacuation)

Action 9. Renforcer la clarté de l'organisation interne de l'entreprise Ville d'Ath par la création d'un logiciel d'entreprise (intranet performant)

Action 10. Terminer l'uniformisation des systèmes de gestion du temps de travail pour toutes les catégories de personnel et recréer un tissu commun avec le personnel excentré

Action 11. Positiver les appels à manifestation d'intérêt pour rejoindre d'autres services au travers du job shadowing (mises en situation quelques jours dans le service)

Action 12. Créer une structure d'accueil des nouveaux membres du personnel et des stagiaires

Action 13. Mettre en valeur tous les services auprès du citoyen par une présentation individuelle dans La Vie Athoise

Action 14. Considérer le service public local comme une réelle valeur ajoutée de création, réservant le recours au privé aux situations d'urgence ou nécessitant des compétences spécifiques

2.3. Construire la performance motivante sur un long terme

Action 1. Le service du personnel devient la "Direction des Talents" (chaque membre du personnel est un "talent" en soi)

Action 2. La DRH devient "Talent Manager Strategy" (chargée de la stratégie du développement des talents)

Action 3. Pour chaque talent, rester une force de propositions et d'initiatives basée sur le bon sens, la cohérence et l'expérience pour être porteurs de solutions et gages de dynamisme dans la modernité

Action 4. Organiser des réunions bimensuelles du CoDir, appelé à encadrer l'exécution du PST et du plan de gestion

Action 5. Accompagner la transformation des métiers au travers d'un plan de formation pluriannuel, source de reconnaissance en laissant place à l'évènement fortuit et au temps pour l'auto apprentissage et le "train the trainer" (celui qui est formé forme) tout en priorisant la recherche de l'assertivité, la prévention des conflits et de l'agressivité (outils pour dénouer et renouer)

Action 6. Associer la ligne managériale (Chefs de service) à la co-responsabilité de l'employabilité des talents en promouvant une certification humaine et réfléchie des processus

Action 7. Inscrire le contrôle interne dans un objectif alliant ligne hiérarchique humaine, autonomie dans les réalisations, équité et développement personnel, respect du plan de gestion et du PST externe/interne et des législations

Action 8. Au travers des évaluations et de la formation des N et N+1 à renouveler, construire le savoir-être de l'administration en faisant converger sereinement le sens du travail des agents et la recherche du toujours mieux

Action 9. Assurer un back-up généraliste des différentes fonctions administratives de base en créant des fiches simples de processus de métier



Action 10. Provoquer le réflexe de la transversalité entre les services en privilégiant les mises en commun, les réflexions stratégiques par plateaux d'intérêts et la proactivité dans le partage de la communication

Action 11. Mutualiser et planifier les forces de travail internes en privilégiant un travail par plateaux de compétences homogènes (de manière non exhaustive les deux services petite enfance entre eux - enseignement/petite enfance - téléphonie/CTI -recouvrement SAC/recouvrement mobilité - environnement/énergie - économat/STC)

Action 12. Mutualiser et planifier les forces de travail externes avec le CPAS en privilégiant encore davantage les regroupements d'intérêts (personnel/traitement - gestion financière - pôle social pensions/handicapés/affaires sociales - logement et objets connexes)

Action 13. Renforcer le rôle "train the trainer" (celui qui est formé forme) du DPO pour pérenniser/créer les bonnes pratiques et bannir les mauvaises pratiques internes en GDPR

Action 14. Associer les enseignants à la plateforme intranet communale

Action 15. Initier une démarche de transformation numérique par la création d'une équipe multidisciplinaire (IT,RH,Com,CoDir, politique) ayant pour but de travailler sur 3 piliers : découvrir (branchmarker et apprendre), former (démystifier et former vers un vecteur de créativité et de productivité) et transformer

Action 16. Numériser progressivement les éléments à archiver





2.4 Rechercher l'efficacité permanente au service du citoyen et du personnel politique

Action 1. Créer un guichet unique d'accueil multi-services permettant au citoyen d'effectuer des démarches de première ligne sans perdre du temps

Action 2. Encourager les prises de rendez-vous intra et extra horaire des citoyens permettant un service personnalisé

Action 3. Accentuer le relais citoyen administratif à domicile pour les personnes ayant des difficultés de déplacement

Action 4. Réunifier en un seul lieu toutes les compétences techniques de l'administration

Action 5. Reconfigurer les services Population/Etat-civil pour en faire des havres de connaissances pointues dédiées au citoyen dans le respect de la confidentialité et de la protection du personnel

Action 6. Développer dans ses dernières versions les plus avancées le e-guichet comme outil de simplification administrative vers le citoyen, permettant au personnel d'être déchargé de tâches sans valeur ajoutée pour se concentrer sur le développement de connaissances et services donnant davantage de sens au travail

Action 7. Intégrer un système numérisé de gestion du courrier et des dossiers

Action 8. Refonder le Règlement général de police en accentuant le "bon vivre ensemble" à Ath en faisant œuvre de lisibilité et de simplification administrative par une réflexion transversale associant tous les acteurs de l'administration et du personnel politique



2^{ème} partie

PST : Volet externe

1^{er} Axe : ETHIQUE

Objectifs stratégiques :

1. Être une commune citoyenne, qui développe la participation citoyenne.

Placer les citoyens au cœur des décisions politiques qui façonnent la Ville et son avenir. Solliciter les Athoises et les Athois qui sont les premiers concernés par les prises de décisions.

Objectifs opérationnels

1.1 Solliciter les Athoises et les Athois qui sont les premiers concernés par les prises de décisions et promouvoir les échanges entre citoyens.

Action 1. Créer une plateforme citoyenne qui permet de lancer des enquêtes publiques pour récolter l'avis du citoyen sur des sujets précis.

Action 2. Organiser des rencontres citoyennes sur le terrain, avec les professionnels et acteurs de terrain pour présenter les nouveaux projets et échanger avec les habitants.

1^{er} Axe : ETHIQUE

Action 3. Soutenir et s'inspirer des avis remis par les conseils consultatifs existants (CCCA, CCATM)

Action 4. Soutenir le développement de comités de quartiers et villages

Action 5. Proposer des budgets participatifs pour des projets d'amélioration du cadre de vie

1.2 Permettre aux citoyens d'accompagner les décisions du Collège communal afin de prendre des décisions qui répondent aux besoins et aux attentes des Athoises et des Athois

Action 1. Créer des conseils consultatifs citoyens. Ces conseils se réuniront deux fois par an afin de se positionner sur des points soumis par le Collège et rendront un avis argumenté au Collège

1.3 Rendre la politique locale plus accessible aux Athoises et aux Athois

Action 1. Diffuser les conseils communaux en live via le site web de la Ville et via Facebook, afin de permettre aux personnes qui ont plus de mal à se mouvoir de participer et de comprendre les décisions communales

1^{er} Axe : ETHIQUE

2. La bonne gouvernance : à tout niveau et envers toutes personnes, la commune s'engage à faire preuve de transparence et de bonne gouvernance.

2.1 La commune se veut respectueuse de son personnel

Action 1. Aucun licenciement sec pour cause de restriction budgétaire ne sera effectué

Action 2. Phaser la mise en place d'un processus de statutarisation du personnel communal

2.2 La bonne gouvernance traduite par un respect à tous les niveaux.

Action 1. Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans toutes les décisions communales et dans sa gestion quotidienne

Action 2. Prendre en compte la dimension du genre dans les prises de décisions politiques de manière transversale

Action 3. Respecter strictement les normes juridiques et adopter une motivation des actes précis.

Action 4. Accueillir sans discrimination tous les citoyens au sein de l'Administration communale et du CPAS

1^{er} Axe : ETHIQUE

Action 5. Apporter une attention particulière ainsi qu'une information complète aux nouveaux habitants lors de leur inscription à l'Administration

Action 6. Organiser des Collèges communaux décentralisés afin que les membres du Collège valorisent l'ensemble du territoire

Action 7. Être une commune accessible à tous à travers l'adaptation aux PMR, une référente en langue des signes, ...

2.3 Une communication optimale pour favoriser la transparence dans les décisions.

Action 1. Développer le Wi-fi gratuit dans certaines zones afin de donner accès à tous à l'information web en veillant aux aspects sanitaires du projet

Action 2. Alimenter le site Web et le Facebook de la Ville d'Ath avec une information de qualité

Action 3. Pérenniser et moderniser la « Vie Athoise »

Action 4. Optimiser et développer de nouveaux outils de communication en corrélation avec l'évolution des technologies (Twitter, Instagram, ...)

1^{er} Axe : ETHIQUE

3. Une commune soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses habitants.

3.1 Améliorer la sécurisation de l'espace public et intensifier la lutte contre l'incivilité et les nuisances

Action 1. Mettre en œuvre les actions du Plan stratégique de sécurité et de prévention et du Plan zonal de sécurité

Action 2. Optimiser la mise en œuvre du règlement général de Police

Action 3. Analyser l'implantation de caméras de surveillance en Centre-Ville, dans le respect des droits individuels et de la protection de la vie privée sur base d'une concertation avec les services de police

Action 4. Lutter contre les incivilités liées à l'environnement via des actions de prévention et de répression

Action 5. Être soucieux des personnes plus sensibles aux phénomènes ondulatoires (zones blanches)



1^{er} Axe : ETHIQUE

3.2 Améliorer la sécurité routière

Action 1. Définir les points noirs par rapport à la problématique de la vitesse

Action 2. Mettre en place les aménagements sécuritaires tels que des radars préventifs et répressifs ainsi que les analyseurs de trafic

Action 3. Mettre en place des actions de sensibilisation en collaboration avec les partenaires (SPW, Police, ...)

Action 4. Favoriser une coexistence apaisée des différents modes de déplacement dans l'espace public

3.3 Intensifier la lutte contre les nuisances liées aux assuétudes

Action 1. Promouvoir les actions de sensibilisation et de prévention dans les écoles secondaires et dès le 3^{ème} degré des écoles primaires

Action 2. Soutenir les actions visant à l'intégration et l'accompagnement en matière de lutte contre les assuétudes

Action 3. Inciter les organisateurs de soirées jeunes à collaborer avec les partenaires jeunesse pour lutter contre les assuétudes

3.4. Améliorer les échanges et la communication entre la Police et les riverains

Action 1. Promouvoir et développer les partenariats locaux de prévention

Action 2. Organiser des rencontres récurrentes entre l'agent de quartier et les riverains

Action 3. Valoriser le service de médiation de quartier

1^{er} Axe : ETHIQUE

4. Une commune soucieuse du bien-être animal.

Action 1. Garantir la mise en œuvre du Code Wallon du Bien-être animal sur l'Entité

Action 2. Assurer la stérilisation des chats errants en collaboration avec la population

Action 3. Envisager la possibilité de créer un parc canin

Action 4. Lutter raisonnablement contre l'élevage industriel

Action 5. Analyser la faisabilité de feux d'artifice à bruit contenu



2^{ème} Axe : FINANCES SAINES

Objectifs stratégiques

1. Une commune saine financièrement pour tendre vers une stabilité des projets, une sérénité des citoyens et du personnel, pour l'avenir de la Ville.

Objectifs opérationnels

1.1 Confection d'un Plan de gestion ; ce plan quinquennal d'investissement permettra d'aborder l'avenir avec une feuille de route précise des projets liés aux montants qu'il est possible d'allouer

Action 1. Adopter une politique financière prudente visant au redressement des finances communales

Action 2. Recherche systématique des subsides, de la Province à l'Europe

Action 3. Assurer la mise en œuvre et le suivi de ce plan de gestion en concertation et en collaboration avec le CRAC et la tutelle



2^{ème} Axe : FINANCES SAINES

1.2 Protéger et favoriser l'indépendance financière dans les avis et choix posés par l'Administration

Action 1. Travailler au redressement des finances communales par une gestion efficiente et des dépenses en lien avec une réorganisation des services et du fonctionnement administratif

Action 2. Adopter une politique financière prudente, notamment par le strict respect des règles comptables et budgétaires avec la volonté de constituer des réserves et des provisions

Action 3. Recourir aux dépenses irrégulières via la technique de l'article 60 de la Loi communale uniquement en cas d'extrême nécessité et en accord avec l'Administration, en dehors de tout caractère illégal. L'objectif « zéro article 60 » sera recherché

3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

Objectifs stratégiques

- 1. Une commune résolument tournée vers le respect de l'environnement et du développement durable.**

Objectifs opérationnels

1.1 Apporter appui et conseil à l'autorité, à l'Administration et aux citoyens en matières environnementale

Action 1. Assimiler la notion de durabilité et d'environnement dans la mise en place de nouveaux règlements communaux tant pour les événements que pour la gestion quotidienne

Action 2. Intégrer la notion de durabilité et d'environnement dans les marchés publics notamment via la mise en œuvre de la Charte sur les achats responsables

Action 3. Organiser des conférences ou des séances de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux à destination du grand public



3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

1.2 Une gestion différenciée des Espaces verts communaux

Action 1. Développer et promouvoir des alternatives crédibles et réalistes : commune « zéro phyto »

Action 2. Continuer à former le personnel à la gestion différenciée

1.3 Promouvoir les circuits courts et les producteurs locaux

Action 1. Soutenir l'agriculture, et valoriser des produits locaux, en ce compris l'accompagnement des agriculteurs qui souhaiteraient changer leurs techniques agricoles et leurs modes de production

Action 2. Aider à rendre le marché des producteurs locaux incontournable pour les producteurs et les consommateurs du Pays Vert

Action 3. Participer activement à la convention « green deal » qui promeut l'alimentation durable dans les maisons de repos, crèches et écoles communales

Action 4. Poser les jalons de la mise en œuvre d'une ceinture alimentaire



3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

1.4 Protéger la biodiversité et améliorer la qualité de notre environnement naturel

Action 1. Elaborer un Plan Communal de Développement de la Nature, en concertation avec les acteurs et opérateurs de terrain et en lien avec les actions déjà menées par le service Environnement afin notamment de protéger les milieux de vie des insectes, batraciens, faucons pèlerins, chauves-souris, ... ainsi que de la flore

Action 2. Protéger nos sites naturels, nos réserves et nos sites de grand intérêt biologique (Carrières de Maffle, Parc Mellifère, réserve naturelle des Bas Près, Carrière du Barron, Bassin Ninie, ...)

Action 3. Gérer les espaces verts communaux sans avoir recours aux pesticides

Action 4. Améliorer la biodiversité, notamment par le renforcement du maillage écologique

Action 5. Coordonner la Journée de l'Arbre avec une distribution de jeunes plants et arbres fruitiers

Action 6. Aiguiller les citoyens à végétaliser leur quartier : permis de végétaliser

Action 7. Organiser un concours de « quartiers fleuris »

Action 8. Entraîner les citoyens à rendre leur jardin accueillant pour la biodiversité : Réseau Nature Natagora

Action 9. Inciter les agriculteurs à pratiquer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Action 10. Participer au plan d'actions du Contrat Rivière Dendre

Action 11. Soutenir et promouvoir les missions du Parc Naturel du Pays des Collines sur notre territoire

Action 12. Diminuer la pollution lumineuse nuisible à la faune nocturne

3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

2. Améliorer la qualité de l'air en Ville.

2.1 Diminuer la pollution de l'air sur l'entité

Action 1. Mener des campagnes actives de sensibilisation vers le tout public et vers les entreprises locales

Action 2. Estimer la faisabilité d'un projet d'analyse des odeurs par les riverains et les travailleurs des entreprises afin de favoriser la communication

Action 3. Diminuer durablement les niveaux de pollution par le Plomb, le Cadmium, le Chrome, le Zinc et le Cuivre

Action 4. Evaluer la nécessité d'une station supplémentaire d'analyse de la qualité de l'air

Action 5. Favoriser la qualité de l'air dans nos écoles et lieux de collectivité

Action 6. Adopter les vélos électriques pour les agents communaux lors des déplacements professionnels

Action 7. Recourir à la voiture électrique et CNG pour les agents communaux lors de leurs déplacements professionnels

Action 8. Réduire la circulation des voitures au centre-ville et aux abords des écoles



3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

3. Transition énergétique et lutte contre le réchauffement climatique.

3.1 Être une commune MAYA

Action 1. Promouvoir des espèces mellifères indigènes

Action 2. Encourager les initiatives liées au parc mellifère du Tardin (Organisation de la Journée du Miel, sensibilisation des citoyens à l'importance des pollinisateurs)

3.2 S'adapter pour lutter contre le changement climatique

Action 1. Eviter la minéralisation de l'espace public en évitant l'étalement urbain, en privilégiant les habitats groupés

Action 2. Préserver les terres agricoles, les prairies et les espaces naturels

Action 3. Favoriser le verdissement par la multiplication des espaces verts (arbres, haies, parcs urbains), des murs et toitures végétalisés, des potagers urbains, des vergers, etc.

Action 4. Inciter les agriculteurs à repenser leurs pratiques de culture pour réduire les coulées de boue



3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

3.3 Une gestion rationalisée de l'Énergie

Action 1. Investir durablement dans les bâtiments communaux afin de diminuer leur empreinte énergétique

Action 2. Perpétuer la comptabilité énergétique du patrimoine communal afin de détecter les anomalies, les dysfonctionnements et déceler les gaspillages d'énergie et d'eau

Action 3. Continuer les mises à jour du cadastre énergétique afin d'identifier les travaux prioritaires de rénovation énergétique dans le patrimoine communal

Action 4. Poursuivre le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) en collaboration avec les intercommunales ainsi que les opérateurs territoriaux concernés en vue d'atteindre l'objectif opérationnel de 40% d'émissions en moins pour 2030 (depuis 2006)

Action 5. Auditer et afficher dans les bâtiments communaux la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) avec une bonne signalétique

Action 6. Promouvoir et collaborer à la journée de l'Énergie organisée au CPAS ainsi qu'à d'autres opportunités de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Action 7. Sensibiliser le personnel et les occupants des bâtiments à une gestion plus rationnelle de l'énergie afin qu'ils abandonnent les mauvais réflexes du passé

3^{ème} AXE : TRANSITION ECOLOGIQUE

Action 8. Evaluer l'intérêt dans les projets immobiliers/services de recourir aux technologies renouvelables (chauffes-eau solaires, panneaux photovoltaïques, etc.)

Action 9. Remplacer tous les lampadaires énergivores de l'Entité en LED d'aujourd'hui à 2030 (ORES)

Action 10. Mettre en place un guichet énergie en collaboration avec l'ADL

Action 11. Soutenir les projets d'autoconsommation collective

Action 12. Développer les projets de production d'énergie collective

Action 13. Aider à la mise en place des achats groupés pour les besoins en énergie

Action 14. Soutenir et développer le biomasse

3.4 Une gestion raisonnée de l'éclairage public

Action 1. Réaliser un audit des points lumineux pour améliorer la qualité de l'éclairage en veillant à la sécurité

Action 2. Assurer l'entretien des points lumineux en concertation avec ORES sur l'ensemble de l'entité

Action 3. Rechercher les économies d'énergie et remplacement de tous les points énergivores de l'entité par la technologie LED entre 2020 et 2030

Action 4. Mettre en œuvre le « plan lumière » pour favoriser l'attractivité en Ville

Action 5. Optimiser l'éclairage de mise en valeur du patrimoine

4ème AXE : Zéro déchet

1. Une commune propre

1.1 Mettre en œuvre un plan de propreté publique

Action 1. Gérer efficacement les déchets produits dans l'entité

Action 2. Assurer la mise en œuvre des actions d'un Plan de Prévention des déchets par un recrutement subventionné par la Wallonie

Action 3. Planifier le tri organique séparé pour 2025

Action 4. Relayer sur l'entité les informations de l'intercommunale IPALLE

Action 5. Promouvoir la « campagne propreté » avec des actions multiples sur l'entité

Action 6. Sanctionner la délinquance environnementale

2. Commune « zéro déchet »

2.1 Une commune qui montre l'exemple et qui incite les citoyens à réduire leur production de déchets

Action 1. Elaborer un plan d'actions « commune zéro déchet » axées sur des groupes-cibles et adaptées en conséquence

Action 2. Établir une charte en matière de prévention et réduction des déchets, pour les utilisateurs de bâtiments communaux

Action 3. Être « Eco exemplaire » au sein de la Commune en termes de zéro déchet



4ème AXE : Zéro déchet

Action 4. Relever le « Défi famille zéro déchet » - soutenir et accompagner les familles dans leur volonté de réduire leurs déchets

Action 5. Réduire le volume des déchets ménagers par habitant

Action 6. Accompagner les démarches liées au compostage à domicile et dans les quartiers en collaboration avec IPALLE et les guides composteurs

Action 7. Promouvoir à travers les stands et les séances d'information du service Environnement le zéro déchet

2.2 Associer les opérateurs économiques et les commerçants

Action 1. Favoriser l'utilisation des gobelets recyclables lors des événements athois

Action 2. Sensibiliser et partager les bonnes pratiques avec les opérateurs



5ème Axe : SOCIAL

Objectifs stratégiques

1. Une commune sociale et tournée vers l'humain.

Objectifs opérationnels

1.1 Favoriser l'épanouissement social et culturel grâce à la mise en place d'un 3^{ème} Plan de Cohésion Sociale

Action 1. Développer des actions intergénérationnelles

Action 2. Soutenir la réinsertion professionnelle

Action 3. Encourager l'éducation à la santé

Action 4. Promouvoir l'accessibilité aux logements

Action 5. Développer l'offre de mobilité pour les publics précarisés

Action 6. Rendre l'alimentation accessible à tous

Action 7. Favoriser les activités d'intégration collective au sein des quartiers



5ème Axe : SOCIAL

2. Une commune qui soutient les structures et activités sociales.

2.1 Aider l'ASBL « la Fermette » à s'implanter durablement à Ath

Action 1. Appuyer les démarches et procédures via le service Urbanisme

Action 2. Favoriser l'inclusion de la structure et de ses occupants auprès des riverains

2.2 Aider les ASBL et associations en charge de l'aide ou de la promotion de la jeunesse



6^{ème} Axe : ACCESSIBILITE ET MOBILITE

Objectifs stratégiques

1. Une commune qui développe la Gouvernance 2.0.

Objectifs opérationnels

1.1 Une meilleure accessibilité des documents administratifs en ligne

Action 1. Améliorer la fonctionnalité « e-guichet »

1.2 Amélioration des services communaux grâce aux nouvelles technologies

Action 1. Diffuser l'information grâce à l'application « Wallonie en poche »

Action 2. Etudier la possibilité d'investir dans des horodateurs où le paiement se fait (aussi) via smartphone

Action 3. Analyser la faisabilité de développer des applications « Ville intelligente »



6^{ème} Axe : ACCESSIBILITE ET MOBILITE

2. Une commune qui tend vers une mobilité efficiente et performante.

2.1 Doter la Commune d'une stratégie globale en matière de mobilité

Action 1. Réaliser un cadastre des voiries à l'échelle communale permettant d'établir les priorités d'aménagement

Action 2. Mettre en place une politique de stationnement en améliorant l'accessibilité des différents quartiers

Action 3. Modérer la vitesse automobile par des aménagements routiers adéquats

Action 4. Aménager les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons et personnes à mobilité réduite

Action 5. Etablir un diagnostic des aménagements légers aux abords des écoles

Action 6. Communiquer de manière proactive lors des travaux et chantiers vers les citoyens

Action 7. Améliorer sans cesse l'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite



6^{ème} Axe : ACCESSIBILITE ET MOBILITE

2.2 Veiller aux impositions des normes aux générateurs de problèmes de mobilité

Action 1. Imposer un nombre de places de stationnement minimum, de local vélo, ... en fonction du projet

Action 2. Charger les générateurs d'un minimum de services liés à la mobilité (bornes électriques, ...) en fonction de leur projet

2.3 Une commune qui valorise et qui promeut la mobilité douce

Action 1. Mettre en place un plan communal de mobilité douce comprenant des actions de promotion des modes de déplacement plus durables

Action 2. Promouvoir la mobilité douce autour des écoles notamment par la mise en œuvre progressive des rues scolaires en concertation avec les acteurs concernés

Action 3. Rendre les écoles accessibles par voies douces

Action 4. Mener cette logique d'accessibilité par l'initiation des jeunes élèves (brevet cycliste)

Action 5. Organiser la semaine de la mobilité et la journée sans voiture et améliorer la communication liée au projet

Action 6. Résorber les points noirs liés aux déplacements à vélo

Action 7. Agir en collaborant activement avec les TEC et la SNCB pour mieux répondre à la demande de nos habitants et de nos entreprises en matière de transports en commun

7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

Objectifs stratégiques

1. Être une commune tournée vers un aménagement du territoire de qualité et respectueux de ses habitants.

Objectifs opérationnels

1.1 Revitaliser et restaurer la Commune dans le respect de ses caractères propres, de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel

Action 1. Mettre en place le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Action 2. Envisager avec les promoteurs la possibilité de créer des crèches ou des magasins de première nécessité lors de la construction de gros projets immobiliers

1.2. Valoriser et entretenir son patrimoine communal architectural, culturel et religieux

Action 1. Etablir un état des lieux du Patrimoine communal et définir les priorités d'investissements et d'entretien (extraordinaire et ordinaire)

Action 2. Réaliser des investissements suite à l'état des lieux

Action 3. Entretien des lieux de cultes

Action 4. Restaurer le petit patrimoine



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

1.3 Contrôle du développement immobilier et maîtrise du développement urbanistique

Action 1. Elaborer un outil de programmation d'Aménagement du territoire

Action 2. Réaliser une Charte urbanistique en vue d'un urbanisme harmonieux

Action 3. Informer la population des nouveaux projets urbanistiques à moyenne et grande ampleur

Action 4. Récolter les avis des riverains lors de l'organisation de rencontres citoyennes

Action 5. Développer la communication en matière d'urbanisme et de logement

1.4 Etude d'un désengorgement automobile du Centre-Ville et ses Faubourgs

Action 1. Analyser l'aménagement de parking multi-modal (covoiturage, navettes, consigne vélo, ...)

2. Un nouveau parc à conteneurs.

2.1 Construction d'un recyparc adapté à la population athoise

Action 1. Rechercher un terrain éloigné des riverains et d'une surface proportionnelle au nombre d'habitants

Action 2. Reconstruire et réaliser un projet en concordance avec les projets communaux en cours



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

3. Optimisation des pôles de la gare.

3.1 Etude de réaménagement du pôle de la gare en concertation avec les opérateurs concernés et les usagers

Action 1. Réaménager les quais de la gare avec accessibilité PMR

Action 2. Etudier et adapter le dimensionnement des quais pour un accueil performant des trains

Action 3. Analyser l'aménagement de la gare des bus pour anticiper l'évolution des besoins

4. Prévoir des infrastructures favorisant les liaisons de mobilité douce.

4.1 Concrétisation de la passerelle au-dessus du canal à hauteur de la rue des Bateliers

Action 1. Aménager les acheminements de part et d'autre de la passerelle

Action 2. Améliorer le passage entre la chaussée de Mons et le Centre-Ville en déplacement actif

Action 3. Aménager les tunnels de la gare pour les rendre plus sécurisés, accessibles au PMR/mobilité douce, et plus conviviaux



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

4.2 Valoriser l'assiette de l'ancienne voie de chemin de fer Ath-Blaton

4.3 Réétudier le projet de voie lente vers le zoning de Ghislenghien

5. Mener une opération d'assainissement afin d'éviter les friches.

5.1 Veiller au suivi d'exécution des projets immobiliers réalisés qui concernent la Ville

Action 1. Suite et fin du site « Route de Lessines »

Action 2. Suite et fin du site « Sucrierie »

Action 3. Suite et fin du site « Les Haleurs »



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

6. Développer une cohérence et une identité urbaine dans les espaces publics.

6.1 Examen approfondi des quartiers dans le but de consolider le noyau urbain

Action 1. L'avis de l'Administration, de la Conseillère en Environnement et de la Conseillère en Energie sera demandé pour chaque nouveau dossier urbanistique

Action 2. Délivrer les permis de bâtir en cohérence

Action 3. Terminer les sites en cours et envisager un phasage de la mise en œuvre des zones d'aménagement communales concertées

Action 4. Inclure dans les cahiers de charges des nouveaux projets urbanistiques, des clauses concernant les îlots de déchets (PAV...), le compostage collectif et le jardinage collectif

Action 5. Veiller à privilégier des devantures commerciales attractives et de qualité



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

6.2 Consolider l'identité locale en valorisant le patrimoine local et spécifique

Action 1. Etablir une cartographie du patrimoine de l'entité et planifier son entretien

Action 2. Attirer l'attention des habitants à leur patrimoine à travers la communication

Action 3. Sensibiliser les habitants au devoir de mémoire à travers le patrimoine lié à la mémoire de guerre

7. Une commune soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire.

7.1 Optimaliser la gestion des cimetières

Action 1. Gérer et mettre en valeur le patrimoine funéraire

Action 2. Développer une utilisation rationnelle de l'espace

Action 3. Mettre en valeur et assurer l'entretien des monuments ayant une valeur patrimoniale

Action 4. Entretien des cimetières sans pesticide et préserver ces endroits dans la quiétude



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

8. Entretien des cours d'eau

8.1 Création d'aménagements pour lutter contre les inondations

Action 1. Etablir un cadastre des cours d'eau et collaborer avec les Wateringues

Action 2. Etudier les aménagements à réaliser en collaboration avec la Province, les Intercommunales et le Contrat Rivière Dendre

Action 3. Créer des Zones d'Immersion Temporaire (ZIT) et autres aménagements pour la lutte contre les inondations

Action 4. Imposer au lotisseur la prise en charge de l'aménagement du dispositif permettant de lutter contre l'érosion et les coulées boueuses lors de nouveaux projets immobiliers



7^{ème} Axe : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - PATRIMOINE

9. Être une ville accueillante avec une politique de logement équitable pour tous

9.1 Favoriser l'accès à un logement décent et favoriser l'accompagnement des locataires et des propriétaires

Action 1. Centraliser et optimiser les services existants en matière de logement dans le but d'accompagner les citoyens dans leurs démarches de recherches de logement

Action 2. Soutenir les jeunes face au défi du logement

Action 3. Observer les possibilités de domiciliation en kots pris en charge par le CPAS

Action 4. Être attentif aux logements de transit

Action 5. Etudier les possibilités d'un local d'accueil pour SDF

Action 6. Soutenir et développer l'AIS en la dynamisant plus encore

9.2 Doter la commune d'une stratégie en matière de logement

Action 1. Etablir un état des lieux et tendre vers les 10% de logements sociaux sur le territoire

Action 2. Assurer les bons échanges entre la Ville/CPAS et les opérateurs publics (la société de logements de service public (HPV) et l'Agence Immobilière Sociale) afin de guider les citoyens

Action 3. Rédiger une charte « logement » pour les promoteurs afin d'imposer 10% du nouveau logement en mise en location AIS

8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

Objectifs stratégiques

1. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange au service de l'émancipation sociale et culturelle des individus.

Objectifs opérationnels

1.1 Rentabiliser l'utilisation et l'avenir du bâtiment « le CAR »

Action 1. Promouvoir les actions culturelles spécialisées en arts de la rue via le CAR

Action 2. Augmenter le nombre de stages et activités vers le public athois et mettre en avant le travail effectué

1.2 Une programmation de qualité et diversifiée de la Maison Culturelle d'Ath et accessible à tous

Action 1. Développer la diffusion en arts de la scène en proposant un programme de qualité en lien avec les besoins du public athois, en partenariat avec la Ville

Action 2. Valoriser le Centre d'Expression et de Créativité



8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

1.3 Développer la participation citoyenne et culturelle active et la création d'espaces de rencontre et d'expression en vue de favoriser la mixité sociale

- Action 1. Mettre en place des projets participatifs actifs permettant à la population de s'exprimer
- Action 2. Réaliser des modules de théâtre amateur et soutenir les acteurs amateurs
- Action 3. Organiser des conférences destinées aux séniors
- Action 4. Promouvoir la culture auprès des jeunes : Festival # zéro > 18
- Action 5. Favoriser la cohabitation harmonieuse et la multiculturalité en collaboration avec la population locale
- Action 6. Organiser des événements culturels et citoyens dans les églises

1.4 Développer la médiation culturelle auprès des publics empêchés

- Action 1. Mettre en place des points relais-lecture dans les maisons de repos et de soins en collaboration avec la bibliothèque
- Action 2. Valoriser la Commission de Lutte Contre l'Exclusion Culturelle au sein de la MCA
- Action 3. Maintenir et défendre le projet « Article 27 »



8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

1.5 Répondre aux besoins des personnes âgées ou précarisées en matière d'accessibilité et d'apprentissage aux technologies de l'information et de la communication

Action 1. Soutenir l'accessibilité gratuite à l'Espace Public Numérique

Action 2. Organiser des actions d'initiation et d'accompagnement aux usages numériques par le biais d'ateliers collectifs

1.6 Lutter contre l'isolement grâce à la ludothèque

Action 1. Promouvoir l'existence de la ludothèque et la valoriser

Action 2. Développer la création de liens et la curiosité des enfants et des plus grands à travers les jeux de société

Action 3. Préserver l'accès aux jeux pour toutes les tranches sociales

Action 4. Renforcer les partenariats entre la ludothèque et les différents lieux d'accueil tels que les crèches, les écoles, l'AJI, les maison de repos grâce aux partenariats avec la ludothèque



8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

2. Une commune soucieuse de l'accès pour tous à la lecture.

2.1 Maintenir une offre de lecture publique et développer les écrivains publics

Action 1. Soutenir les activités de la bibliothèque communale et favoriser un partenariat avec les écoles et lieux d'accueil

Action 2. Développer l'offre d'écrivains publics sur Ath en collaboration avec le réseau d'écrivains publics de Wallonie picarde

2.2 Offrir un service de lecture varié et moderne

Action 1. Créer un espace « mangas » pour accueillir une nouvelle population de lecteurs

Action 2. Proposer des lectures diversifiées

Action 3. Rendre la lecture accessible aux personnes malvoyantes (livres audio) ou ayant des difficultés de lecture

Action 4. Collaborer avec la bibliothèque provinciale pour promouvoir la lecture auprès de tous les publics



8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

3. Une commune inclusive qui étend ses actions aux villages.

3.1 Soutenir la dynamique associative culturelle des villages

Action 1. Participer et susciter des manifestations socioculturelles organisées dans les villages

Action 2. Maintenir les activités dans les villages qui développent l'expression créative à destination de tous les publics : Focus aux Villages

4. Une commune culturelle dont les événements sont de qualité et reconnus dans toute la région.

4.1 Valoriser la Ville d'Ath au travers de l'évènement « Sortilèges Rues et Vous »

Action 1. Apporter une aide logistique aux projets de représentation et de valorisation

Action 2. Appuyer la communication des événements

Action 3. Rendre ce Festival des Arts de la Rue 100% durable

4.2 Soutien de la vie associative

Action 1. Contribuer aux festivités de Noël : NarrAthives

Action 2. Assurer le soutien à la vie associative grâce aux subsides objectivés

8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

5. Un déploiement culturel à travers un cinéma de qualité.

5.1 Développer et valoriser le cinéma de proximité grâce à « l'Écran »

Action 1. Renforcer la programmation mixte (films tout public et films d'auteurs)

Action 2. Valoriser la qualité de la programmation et du cinéma belge en organisant la venue de professionnels du cinéma

Action 3. Provoquer des prises de conscience à travers l'organisation de débats entre la salle et les personnalités présentes

Action 4. Valoriser l'événement Pix'Ath

Action 5. Collaborer avec les festivals de cinéma qui se déroulent dans d'autres villes

6. Une commune qui valorise sa Ducasse.

6.1 Offrir une visibilité à la Ducasse d'Ath, patrimoine mondial de l'UNESCO

Action 1. Maintenir les diffusions live de la Ducasse sur NO TELE

Action 2. Promouvoir la Ducasse d'Ath au-delà des frontières de notre territoire

Action 3. Actualiser et promouvoir l'application smartphone « Ducasse » en collaboration avec l'ASBL Rénovation

8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

6.2 Inclure les citoyens dans le folklore de leur Ville

Action 1. Organiser le concours de l'affiche de la Ducasse d'Ath ouvert à tous les athois

Action 2. Permettre aux Athois de choisir l'Affiche de leur Ducasse

Action 3. Faciliter la participation de la population par le biais du recrutement de la figuration en partenariat avec Rénovation du Cortège

Action 4. Favoriser la mixité sociale au sens large dans l'organisation de la Ducasse

Action 5. Inclure les citoyens dans l'organisation de la Ducasse pour seconder les agents communaux

6.3 Aménager et préserver le Cortège

Action 1. Garantir et préserver la qualité et l'entretien du patrimoine du Cortège de la Ducasse

Action 2. Favoriser le bon déroulement des festivités folkloriques à travers la logistique des services communaux et l'épanouissement des différents acteurs

Action 3. Assurer la sécurité et limiter les risques liés à l'événement tant pour les acteurs de la ducasse que les spectateurs

8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

7. Une commune attrayante qui développe ses atouts touristiques.

7.1 Etablir un programme communal de développement et de valorisation du tourisme

Action 1. Etablir un plan quinquennal tourisme

Action 2. Structurer les produits touristiques en fonction des publics cibles

Action 3. Sensibiliser le secteur HORECA et les commerces aux attentes des touristes

Action 4. Actualiser la signalétique touristique sur le territoire

Action 5. Développer le port de plaisance pour favoriser l'accès au tourisme

Action 6. Etudier l'aménagement d'un espace d'accueil pour les Mobile-homes

Action 7. Promouvoir et mettre en réseau des hébergements touristiques

Action 8. Valoriser le secteur HORECA par l'organisation d'événements ludiques



8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

7.2 Améliorer l'attractivité touristique

Action 1. Réorganiser le pôle muséal y compris de la Maison des Géants

Action 2. Rénover les bureaux de l'Office du Tourisme

Action 3. Encourager le développement des outils didactiques et ludiques pour améliorer le tourisme (IDETA)

Action 4. Réaménager et optimiser le pôle muséal en s'ouvrant aux collaborations public/privé

8. Développer des synergies de territoire.

8.1 S'inscrire dans un projet provincial de supracommunalité

Action 1. Développer avec Enghien et Lessines le projet « Val de Dendre » pour valoriser l'attrait culturel et touristique de nos communes vers la Flandre

Action 2. Créer et entretenir les échanges avec les communes flamandes du projet

8.2 Envisager d'élargir le pôle muséal vers l'extérieur

Action 1. Etudier les pistes de collaboration avec la Wallonie picarde

8.3 Développer le tourisme grâce à l'attrait du parc Pairi Daiza

Action 1. Valoriser les conséquences et les opportunités du parc Pairi Daiza pour Ath

Action 2. Adapter une stratégie de développement d'attractivité de l'offre en fonction des résultats de cette étude

8^{ème} Axe CULTURE – TOURISME

9. Développer le tourisme vert à Ath.

9.1 Aménager les abords verts de la Dendre pour promouvoir le tourisme

Action 1. Développer le réseau d'itinéraires de randonnées pédestres par le développement point-nœuds

Action 2. Accompagner les producteurs et les produits locaux liés aux activités touristiques

Action 3. Aménager les Ravels, les promenades, ...



9ème Axe : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Objectifs stratégiques

1. Être une commune proactive, maître de sa reconversion économique en favorisant l'emploi.

Objectifs opérationnels

1.1 Optimiser les partenariats locaux pour augmenter l'employabilité locale

Action 1. Sensibiliser les enfants et les adolescents au monde du travail via la journée des métiers, en collaboration avec la Province de Hainaut ou la FWB

Action 2. Contribuer à impulser l'organisation d'événements mettant en relation les employeurs locaux, les demandeurs d'emploi et les candidats entrepreneurs

Action 3. Développer et pérenniser le projet coworking par le biais de partenariats et de l'événementiel.

2. Empêcher dans les limites des compétences communales, le développement de nouveaux pôles commerciaux hors Centre-Ville et promouvoir l'activité économique locale.

2.1 Accompagner tout aménagement de zone d'activité économique

Action 1. Elaborer un Schéma de Développement Commercial

Action 2. Collaborer et travailler avec IDETA



9ème Axe : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.2. Soutenir et encourager tout entrepreneuriat local

Action 1. Rénover le parking du CEVA en vue d'améliorer l'attractivité des événements qui s'y déroulent

Action 2. Inviter les acteurs économiques des zonings une fois tous les deux ans pour un forum consacré à l'emploi et aux échanges de bonnes pratiques en collaboration avec l'Union des Entreprises du Bassin Athois (UEBA)

Action 3. Soutenir les commerçants en Centre-Ville et dans les villages et hameaux en concertation avec les acteurs concernés

Action 4. Développer et appuyer les actions initiées par les commerçants et les associations

Action 5. Valoriser le Centre-Ville d'Ath comme un centre commercial à ciel ouvert grâce à la stratégie de communication

2.3 Actualiser la fiche des risques des entreprises afin de favoriser les interventions des services de secours (PLANU)

Action 1. Sensibiliser et accompagner les entreprises aux risques éventuels que représentent leur activité



9ème Axe : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3. Valoriser les commerces et l'attractivité de la Ville par le biais de l'événementiel.

3.1 Aide et soutien à l'organisation des événements organisés en Ville

Action 1. Appliquer les règlements communaux et de police pour la bonne organisation des événements et la sécurité des participants - mise à jour de la réglementation et des procédures (RGP)

Action 2. Assurer la sécurité lors de chaque événement organisé sur l'entité via la remise d'un dossier de sécurité aux organisateurs pour établir une évaluation complète des risques par la Ville

Action 3. Soutenir et valoriser à travers les outils de communication de la Ville les événements : Ducasse d'Ath, foire d'hiver, foire des commerçants, marché de Noël, ...

Action 4. Garantir une organisation optimale des événements sur l'entité grâce à une collaboration avec les acteurs concernés et la Ville

4. Pérenniser le rôle de l'abattoir.

4.1 Maintenir l'abattoir sur l'entité en l'adaptant aux normes, aux besoins et aux attentes

Action 1. Favoriser les aménagements pour le bien-être animal

Action 2. Intégrer l'abattoir dans les processus de circuits courts

Action 3. Diminuer l'empreinte écologique de l'abattoir



9^{ème} Axe : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5. Adopter une politique de commerce équitable à Ath.

5.1 Accompagner l'initiative citoyenne SolAtoi

Action 1. Etudier les possibilités de rémunération des jetons de présence en monnaie SolAtoi

Action 2. Analyser les possibilités pour accepter la monnaie SolAtoi dans les structures communales

Action 3. Sensibiliser les commerçants à la monnaie SolAtoi

Action 4. Offrir une visibilité sur le site web de la Ville à SolAtoi

5.2 Promouvoir les ressources locales

Action 1. Sensibiliser les collectivités à consommer local

Action 2. Pérenniser et promouvoir le marché fermier

Action 3. Soutenir et valoriser les producteurs locaux à travers les outils de communication de la Ville



10^{ème} Axe : ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

Objectifs stratégiques

1. Une commune qui offre une qualité d'enseignement, d'accueil des enfants et un soutien adéquat aux familles.

Objectifs opérationnels

1.1 Etude des besoins et attentes dans le domaine de structures d'accueil de la petite enfance

Action 1. Maximiser l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire en suscitant les meilleures collaborations

Action 2. Analyser les pistes de subventions FWB et ONE pour promouvoir des sites d'accueil de 0 à 3 ans et permettre un lieu d'accueil adapté à ses revenus

1.2 Optimiser le service d'accueil extra-scolaire pour les enfants de 2,5 à 12 ans

Action 1. Optimiser les garderies des écoles communales et améliorer leur encadrement

1.3 Proposer aux jeunes de moins de 12 ans des activités citoyennes

Action 1. Installer le conseil communal des enfants et mettre en œuvre ses décisions

Action 2. Développer des projets en collaboration avec les écoles autour d'actions citoyennes en collaboration avec la Ville et la Maison de la Culture ainsi que d'autres acteurs culturels et sociaux



10^{ème} Axe : ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

1.4 Encadrer au travers des activités ludiques les jeunes en favorisant la découverte et l'expérimentation

Action 1. Réaliser des animations au sein des établissements scolaires en collaboration avec les directions d'écoles

Action 2. Sensibiliser les plus jeunes à la culture en collaborant avec la MCA et le pôle muséal athois

Action 3. Maintenir « A Fond la Forme », plaines de jeux à prix démocratiques pour enfants de moins de 12 ans

Action 4. Pérenniser et soutenir la prévention à travers les éducateurs de l'AJI

Action 5. Entretenir le skate parc et le local pour jeunes à l'Esplanade

Action 6. Organiser la journée de la jeunesse

Action 7. Promouvoir et soutenir la formation de moniteurs brevetés en collaboration avec les opérateurs concernés

Action 8. Collaborer avec la bibliothèque et les centres d'accueil de la petite enfance pour promouvoir les activités de lecture chez les tout-petits

Action 9. Sensibiliser activement à la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement

10^{ème} Axe : ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

1.5 Améliorer l'offre en matière de soutien à la parentalité et de co-éducation

Action 1. Développer des projets en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et les infrastructures liées à l'enfance et la jeunesse sur le territoire

Action 2. Mettre au point des outils de communication en matière de co-éducation

Action 3. Déployer les activités de l'Ecole des Devoirs

2. Une commune qui soutient les activités de l'Académie de musique.

2.1 Encourager la vocation culturelle de l'Académie

Action 1. Diffuser l'offre de service de l'Académie de Musique grâce aux outils de communication de la Ville

Action 2. Offrir de la visibilité aux concerts et événements organisés par l'Académie de Musique

Action 3. Favoriser l'intégration des musiciens dans les fanfares lors de la Ducasse



10^{ème} Axe : ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

3. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité

3.1 Rationaliser les implantations scolaires

Action 1. Etablir un état des lieux des besoins de rénovation des infrastructures existantes

Action 2. Rénover et construire 4 classes à l'école communale de Ghislenghien

Action 3. Construire 2 classes à l'école communale d'Ormeignies

Action 4. Construire 3 classes à l'école communale d'Arbre

3.2 Valoriser la qualité de l'enseignement communal

Action 1. Soutenir et valoriser l'immersion au sein de notre enseignement

Action 2. Mener une réflexion sur la fourniture économique et durable de repas chauds, sains et de qualité

Action 3. Accroître les synergies entre les écoles fondamentales et l'Académie de Musique

Action 4. Lancer une réflexion sur la diminution considérable des « softs » et sur la consommation de fruits, de collations saines lors des récréations ainsi que de fontaines à eau dans les écoles

Action 5. Promouvoir l'utilisation de la gourde, récipients recyclables plutôt que de bouteilles en plastique



10^{ème} Axe : ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

Action 6. Accompagner la réflexion des circuits-courts

Action 7. Elargir l'enseignement à des apprentissages de vie en prônant le civisme, l'environnement, l'éducation à la sécurité routière et à la mobilité douce

Action 8. Aider les enseignants grâce aux formations pour promouvoir l'ouverture aux autres chez les enfants

Action 9. Améliorer la communication relative aux projets éducatifs de chaque école et veiller à sa mise à jour ainsi qu'à la communication entre les parents et le personnel éducatif

Action 10. Communiquer largement sur les journées portes ouvertes des écoles ainsi que sur les coordonnées des écoles en vue des inscriptions dans le magazine communal de juin

Action 11. Proposer aux enseignants des animations sur le thème environnemental (biodiversité, zéro déchet, ...)

Action 12. Renforcer le bien-être et la diminution du stress via l'engagement d'éducateurs qui auront pour mission d'améliorer la bienveillance et le respect du cadre de l'école



11^{ème} Axe : SPORT

Objectifs stratégiques

1. Une commune qui rend le sport accessible à tous

Objectifs opérationnels

1.1 Encourager les citoyens de tout âge à la pratique d'un sport

Action 1. Sensibiliser aux bienfaits de sport en collaboration avec les partenaires

Action 2. Soutenir l'organisation d'activités sportives ouverts à tous

Action 3. Organiser un trail urbain à travers l'entité

Action 4. Initier une journée sportive avec tous les clubs de l'Entité pour les valoriser

1.2 Adapter et développer les infrastructures sportives

Action 1. S'assurer de l'adaptation au PMR pour chaque rénovation ou construction sportive

Action 2. Rénover la piscine d'Ath dans la durabilité pour permettre à tous les Athois l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge



11^{ème} Axe : SPORT

Action 3. Construire deux terrains de foot pour la JS Meslin

Action 4. Agrandir grâce à l'extension d'un terrain supplémentaire pour la JS Isières

Action 5. Pérenniser le site du Stade des Géants et réduire son empreinte écologique

Action 6. Etudier les opportunités de créer un parcours santé à l'Esplanade

2. Une commune qui soutient les clubs et associations sportives

2.1 Aider et accompagner les clubs dans leur développement

Action 1. Aider administrativement et aiguiller les clubs dans la recherche de subsides

Action 2. Supporter en termes de communication les clubs sportifs de l'entité en créant des brochures d'informations





**« Tout est changement, non pas pour ne plus
être, mais pour devenir ce qui n'est pas
encore »**

Épictète

